

# Méthodologie des Prix de l'Immatériel 2021

## Observatoire de l'immatériel

### Sommaire

1- PRIX DE L'IMMATERIEL - CATEGORIE CAC 40 / GRANDES ENTREPRISES .....	2
2 – PRIX DE L'IMMATERIEL - CATEGORIE ETI COTEES - ENTREPRISES DE TAILLES MOYENNES .....	3
3 – PRIX DE L'IMMATERIEL - CATEGORIE CLUB DE FOOTBALL .....	3
4 – PRIX DE L'IMMATERIEL - CATEGORIE STARTUP .....	5
5 – PRIX DE L'IMMATERIEL - CATEGORIE INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATRICES. ERREUR ! LE SIGNET N'EST PAS DEFINI.	

## 1- Prix de l'immatériel - catégorie CAC 40 / Grandes Entreprises

### Partenariat et population éligible

Le prix est décerné en partenariat avec Apicil.

Les entreprises éligibles à ce prix font partie du CAC 40 au 01 Janvier de l'année de la remise du prix.

Les entreprises ne candidatent pas au prix.

Les entreprises du CAC 40 sont les plus grandes entreprises cotées en France. Elles capitalisaient 1800 Mds d'€ au 1/1/2020, créent 389 Mds de richesse<sup>1</sup> (soit environ 13% du PIB) et emploient 5,1 millions de salariés dont 30% en France.

### Modalités de classement

Les données utilisées pour classer les entreprises datent de 2020 et proviennent de deux sources :

1) MUST pour les données financières et 2) MSCI pour les données ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) et relatives aux controverses.

Le classement des candidats est fondé sur l'estimation d'un Goodwill immatériel (GWI).

Le GWI résulte de la différence entre la capitalisation boursière et la valeur des fonds propres.

L'immatériel structurel est supposé exclure les données Environnementales (E) et Sociales (S), et contenu dans les données de Gouvernance (G). Un score  $G_{gr}$  est calculé en rapportant le score G à la somme des scores E, S et G. Ce ratio est ensuite appliqué au GWI afin d'estimer la proportion du  $GWI_g$  attribuable au capital structurel.

Le score résultant est ajusté au secteur en appliquant le ratio caractérisant le score ESG (Score MSCI ajusté au secteur/ rating ESG).

Enfin, pour éviter tout effet taille, le score est standardisé par la capitalisation boursière.

$$GWI_{gr} = \left( \frac{Capi - FP}{Capi} \right) * \frac{G}{E + S + G} * \frac{Score\ ESG\ ajusté\ au\ secteur}{Score\ ESG\ non\ ajusté}$$

Quatre autres critères viennent modérer ce critère principal :

1) sur la valeur absolue du  $GWI_g$  ajusté au secteur, valeur non standardisée

$$GWI_{ga} = (Capi - FP) * \frac{G}{E + S + G} * \frac{Score\ ESG\ ajusté\ au\ secteur}{Score\ ESG\ non\ ajusté}$$

2) la variation du  $GWI_g$  relatif, variation de  $GWI_{gr}$  entre 2019 et 2020

3) la variation du  $GWI_g$  absolu, variation de  $GWI_{ga}$  entre 2019 et 2020

4) le  $GWI_{gs}$  relatif incluant les éléments S

$$GWI_{gs} = \left( \frac{Capi - FP}{Capi} \right) * \frac{G + S}{E + S + G} * \frac{Score\ ESG\ ajusté\ au\ secteur}{Score\ ESG\ non\ ajusté}$$

Cinq classements sont établis, attribuant un rang à chaque entreprise.

La moyenne des classements est calculée comme suit :

$$Classement\ final = \left( Classement\ GWI_{gr} + \frac{Cl.\ GWI_{ga} + Cl\ var\ GWI_{gr} + Cl\ vAr\ GWI_{ga} + Cl\ GWI_{gs}}{4} \right) / 2$$

Le jury tient ensuite compte des controverses. Le score MSCI est utilisé comme guide et le cas des controverses supérieures à 8 est examiné. Les controverses peuvent être jugées néfastes et aptes à entacher le capital relationnel (réputationnel). Le jury délibère afin d'évaluer ce risque. S'il est jugé fort et contraire à l'esprit du prix, l'entreprise peut être éliminée du classement pour l'année examinée.

### Désignation du lauréat et exclusions

Sont également exclus les lauréats des trois dernières années.

La lauréate est l'entreprise qui obtient le classement le plus faible.

<sup>1</sup> D'après l'Institut économique Molinari, dans la 3ème édition de son rapport : *Contribution sociale et fiscale des entreprises du CAC 40*

## 2 – Prix de l’immatériel - catégorie ETI cotées - entreprises de tailles moyennes

### Partenariat et population éligible

Le prix est décerné en partenariat avec Ethifinance.

Ce trophée est remis à des entreprises françaises cotées hors CAC40, au 1 Janvier de l’année de la remise du prix : en 2021, cela représente un total de 330 entreprises.

Les entreprises ne candidatent pas au prix.

Les entreprises éligibles capitalisaient 380 Mds d’€ au 1/1/2020, génèrent un chiffre d’affaires de 500 Mds et emploient 2 millions de salariés.

### Modalités de classement

Les données utilisées pour classer les entreprises sont celles des entreprises au 31/12/2019 (et proviennent de diverses sources :

1) les documents de référence et 2) les sites d’entreprises et 3) le dialogue entre les analystes d’EthiFinance et les entreprises

Le référentiel de notation construit pour le prix de l’Observatoire de l’Immatériel se compose de 5 piliers équipondérés et définis comme constitutifs de l’immatériel :

1. Ethique des affaires
2. Politique RSE
3. Relation avec les fournisseurs
4. Relation avec les clients
5. Gestion des compétences

Les critères retenus dans chacun des piliers sont caractérisés par un score. Les critères retenus sont :

Ethique des Affaires									
Q120	Formalisation d'une politique de conduite des affaires et de lutte contre la corruption								
Q26	Activités dans des pays exposés aux risques de corruption								
Q624	Nombre de salariés formés au code de conduite (ou document équivalent)								
Q620	Existence d'un système d'alertes								
Q621	Nombre d'alertes/ questions/ demandes de conseils reçues par le système d'alerte								
Q602	Communication d'un engagement à l'exercice de pratiques responsables en matière de lobbying								
Q603	Publication des dépenses de lobbying								
Q16	Part des frais d'audit dans les frais des auditeurs								
Politique RSE									
Q76	Formalisation d'une stratégie RSE structurée, incluant un plan d'actions (avec ou sans objectifs) sur les enjeux à la fois sociaux, environnementaux et liés aux p								
Q408	Existence d'un(e) responsable ou d'une direction en charge des enjeux de RSE / développement durable								
Q636	Présentation de la stratégie RSE au Conseil au cours de l'année								
Q631	Analyse des enjeux extra-financiers du groupe								
Q632	Hierarchisation des enjeux extra-financiers								
Q633	Les enjeux extra-financiers identifiés comme les plus matériels sont traduits dans les facteurs de risques								
Q409	Signature du Pacte Mondial des Nations Unies								
Fournisseurs									
Q54	Intégration de critères sociaux dans les pratiques d'achats/sous-traitance								
Q55	Existence d'audits fournisseurs/sous-traitants pour contrôler la bonne application de ces critères sociaux								
Q59	Intégration de critères environnementaux dans les pratiques d'achats/sous-traitance								
Q60	Existence d'audits fournisseurs/sous-traitants pour contrôler la bonne application de ces critères environnementaux								
Q213	Accompagnement des sous traitants / fournisseurs sur des critères sociaux et / ou environnementaux								
Q430	Délai moyen de paiement des fournisseurs								
Clients, Société civile et produits									
Q129	Existence d'un système de management de la qualité								
Q130	Part des activités bénéficiant d'une certification qualité (e.g. ISO 9001)								
Q128	Réalisation d'enquêtes de satisfaction clients au cours des trois dernières années								
Q637	Les risques liés aux perturbateurs endocriniens sont recensés								
Q431	Existence d'un label environnemental pour les produits/services								
Q634	Présentation des risques informatiques aux instances de gouvernance au moins une fois par an								
Q635	Existence de tests d'intrusion des systèmes IT								
Q601	Initiatives optimisant l'impact sociétal des produits/services								
Q214	Produits et/ou services à valeur ajoutée environnementale et/ou sociale								
Q611	Part des activités répondant directement à un enjeu fondamental de développement durable (ODD)								
Q432	Montant des dons et mécénat								
Q433	Taux d'imposition effectif payé								
Q604	Présence injustifiée de filiales enregistrées dans des pays à risque d'opacité financière								
Gestion des compétences									
Q415	Communication sur les actions de gestion prévisionnelle des compétences								
Q43	Part de l'effectif ayant un entretien individuel annuel d'évaluation								
Q40	Taux de formation de l'effectif								
Q609	Budget de formation								
Q610	Masse Salariale								
Q41	Taux de contribution à la formation (budget formation / masse salariale)								
Q416	Nombre moyen d'heures de formation par salarié (Nombre d'heures de formation/ effectif moyen)								

### Désignation du lauréat et exclusions

Sont exclus les lauréats des trois dernières années.

La lauréate est l’entreprise qui obtient le score le plus élevé.

### 3 – Prix de l’immatériel - catégorie Club de Football

#### Partenariat et population éligible

Le prix est décerné en partenariat avec l’Agence Ginkyo Ratings.

Les clubs éligibles sont les 20 clubs professionnels de Ligue 1 de la saison sportive 2019-2020.

Les clubs ne candidatent pas au prix.

Le football en France représente (source FF) :

- 2 198 703 licenciés (dont 50 % de pratiquants de moins de 20 ans) (3,3 % de la population)
- 400 000 bénévoles
- 30 000 matches organisés chaque week-end par la FFF, ses ligues et ses districts (soit plus d’un million de matchs par saison)
- 14 632 clubs dans 35 000 municipalités : 42% des municipalités possèdent un club de foot
- 184 438 licenciées féminines (dont 143 439 joueuses)
- 36 261 éducateurs et entraîneurs, 257 699 dirigeants écoles de football, 24 247 arbitres

#### Modalités de classement

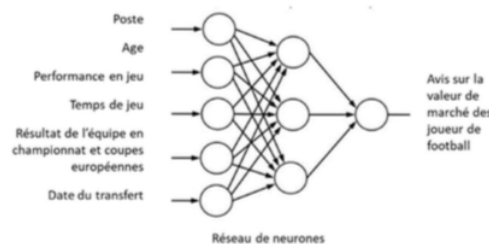
Pour remettre le prix, l’Agence Ginkyo Ratings a réalisé un travail d’évaluation de la juste valeur des effectifs des clubs de ligue 1 et pour ce faire a procédé à l’évaluation de la valeur de marché de tous les joueurs de ligue 1 au 30 juin 2020.

Le baromètre est construit selon une approche économétrique et financière qui s’appuie sur trois sources :

- 1) La banque de données de l’Agence Ginkyo Ratings qui agrège les données de performance en jeu des joueurs de Ligue 1 sur la saison 2019-2020 et les informations financières des transferts de joueurs lors des périodes de mercato.
- 2) Les données financières extraites des publications disponibles les plus récentes. Ces données publiées en mars 2021 sur le site de la LFP sont produites par la DNCG et concernent la saison 2019-2020.
- 3) Les éléments volontairement publiés par les clubs dans le but de valoriser leurs actifs immatériels.

L’équipe de recherche de Ginkyo Ratings et l’Institut Camille Jordan (Laboratoire de recherche publique de mathématiques) ont développé la première Intelligence Artificielle qui permet de prédire de manière scientifique et avec robustesse la valeur de transfert des joueurs de football compte tenu de la réalité du marché, des performances sportives des joueurs et de leurs équipes. Les critères combinent des approches qualitatives et quantitatives.

Le schéma représentatif de cette IA est le suivant :



Les critères retenus pour le prix sont :

1. La qualité de la formation incarnée par le capital joueurs issus du centre de formation : la plus-value potentielle sur joueurs formés (valeur des joueurs formés par le club), et en valeur absolue et rapportée au nombre de joueurs formés.
2. La qualité de la professionnalisation incarnée par la capacité d’accompagnement vers la professionnalisation : la part de la valeur générée par les joueurs formés (% val des joueurs formés / val globale de l’effectif professionnel), le temps de jeu cumulé sur la saison des jeunes joueurs issus du centre de formation.

#### Désignation du lauréat et exclusions

Sont exclus les lauréats des trois dernières années. Le lauréat est le club qui obtient le score le plus élevé.

## 4 – Prix de l’immatériel - catégorie Startup

### Partenariat et population éligible

Le prix est décerné en partenariat avec Skopai.

Les entreprises éligibles à ce prix figurent sur la plateforme Skopai, qui collecte sur internet les informations libres d’accès et publiques. Les entreprises doivent figurer sur la plateforme au moment des délibérations du jury. Skopai répertorie plus de 17 000 startup françaises.

Les entreprises ne candidatent pas au prix.

### Modalités de classement

Les données utilisées pour classer les entreprises sont les dernières données collectées.

Les start-up françaises ont levé 5,39 milliards d’euros et ont réalisé 620 opérations de levées de fonds en 2020<sup>2</sup>. Elles emploient 637 000 salariés, soit une moyenne de 30 salariés par l’entreprise<sup>3</sup>.

Compte tenu de la grande diversité des profils de candidats, il convient de définir un échantillon plus précis. Une thématique est choisie pour chaque édition. Le jury est souverain dans le choix de cette thématique. En 2021, le jury a choisi d’élire une startup dirigée par une femme.

La première étape de la sélection consiste à filtrer la population. Les principaux filtres sont : territoire français et startup dirigée par une femme.

La seconde étape consiste à collecter les informations relatives au capital immatériel, en traitant deux blocs :

- Le bloc dédié au capital structurel, très orienté PI
- Le bloc dédié au capital relationnel recensant les relations et la diversité des partenaires ainsi qu’un sous-bloc capital réputationnel, focalisé sur la réputation digitale.

Les blocs se composent de plusieurs indicateurs le plus souvent standardisés par l’âge afin d’éviter le bonus de l’âge, et à partir desquels sont calculés des scores situant la startup dans l’échantillon par une transformation racine carrée (si le coefficient d’asymétrie de la variable est supérieure à 1) et une standardisation par la fourchette (Max-Min).

Un classement provisoire est examiné. Le jury vérifie la conformité du profil de la startup avec les critères exigés. Le jury examine ensuite les indicateurs de capital humain et modifie éventuellement le classement au regard des informations complémentaires. Le jury est souverain pour opérer cette modification.

### Désignation du lauréat et exclusions

Sont exclus les lauréats des trois dernières années.

La lauréate est la startup qui obtient le score le plus élevé.

---

<sup>2</sup> [https://www.ey.com/fr\\_fr/services-aux-entrepreneurs/frenchtech-bilan-des-investissements-en-2020](https://www.ey.com/fr_fr/services-aux-entrepreneurs/frenchtech-bilan-des-investissements-en-2020)

<sup>3</sup> <https://ecosystem.lafrenchtech.com/dashboard>